

# Cité médiévale de Lury-sur-Arnon (Cher)



## Notre patrimoine historique

## Avant-propos

En Bas-Berry, sur une importante voie de communication entre Vierzon et Issoudun, l'ancienne cité fortifiée de Lury-sur-Arnon, dans le département du Cher, est vraisemblablement l'une des plus petites enceintes fortifiées de France, en raison de sa superficie, de seulement trois hectares. « L'une des plus petites de la province », écrivait déjà Gaspard Thaumais de la Thaumassière (Histoire de Berry, 1689).

Cette emprise a fait l'objet d'une inscription à l'Inventaire des sites le 28 octobre 1975 (*voir en pièce jointe*). Depuis un siècle, et de manière récurrente, étaient évoquées les destructions de l'église romane, abandonnée, et de la porte de ville sud, pour faciliter la circulation automobile.

La mobilisation d'habitants et de personnes attachées au village aura permis d'éviter cette catastrophe patrimoniale. A cette époque fut créée la première association des Amis de Lury, présidée par Jacques Lelièvre jusqu'à son décès en novembre 2014, dont la mission principale aura été de restaurer le couvert de l'église romane (*voir par ailleurs*) et d'animer la vie locale.

Dans ses travaux du 14 mai 1974, la commission des sites avait noté que « l'avantage de retenir l'ensemble du village dans ce nouveau périmètre de protection est motivé à la fois sur le plan historique puisque le vieux village conserve encore de nos jours beaucoup d'édifices témoins de la vie du village au Moyen-Age et, en même temps, sur le plan archéologique et architectural, puisque ces édifices heureusement fort peu dénaturés de nos jours, subsistent encore pour la plupart ».

Avec cette précision : « Il apparaît qu'il est très opportun d'englober l'ensemble du vieux village de Lury dans le périmètre proposé (...) en vue d'une protection site. L'on se trouve en effet en présence d'un des rares villages du département qui a conservé outre son ancienne église, la plupart des édifices pouvant encore témoigner de nos jours de son organisation et de sa vie au Moyen Age ».

Au fil des siècles, les édifices propriétés de la commune de Lury n'ont subi aucune dénaturation particulière, en dehors de l'église romane en 1877 (*voir par ailleurs*), et n'ont pas fait l'objet non plus de campagnes de restauration majeures, en dehors de celle de la tour nord en 1987 et 1988, validé par Madame Merceron, architecte des Bâtiments de France.

Depuis plus de trente ans, les édifices n'ont plus suscité le moindre intérêt de la part des élus locaux qui se sont succédé et de la plupart des habitants, en dehors d'une poignée de passionnés qui ne se sont jamais résignés à constater la dégradation de ces pépites de notre patrimoine de notre histoire locale.

Grâce à l'engagement de Lurois(es), un nouveau regard se porte sur notre patrimoine local. L'équipe municipale, élue en mars 2020, a conscience de ces enjeux et fait le nécessaire pour engager les premières restaurations.

Il est urgent de réveiller l'intérêt collectif pour le patrimoine lurois, en profitant de l'élan créé par la mission Stéphane Bern, afin de sauver certains édifices et les valoriser de telle sorte que, demain, ils soient un des éléments d'attractivité du village.

Plusieurs fois assiégée et pillée, la cité de Lury s'est toujours relevée. Il est aujourd'hui grand temps que le village ouvre les yeux et honore ces édifices qui, pour certains, auront survécu à 900 ans d'histoire. Nous le devons à celles et ceux qui ont façonné ce site et aux générations futures.

**Cédric GOURIN**

Conseiller municipal

Président de LURY PASSION PATRIMOINES

## **900 ans d'histoire... De la petite à la grande !**

Située entre Vierzon et Issoudun, le long de la rivière Arnon, la cité de Lury a été une place forte, longtemps rattachée au fief de Vierzon.

« Lury est une petite ville antique assise dans les fins et limites du Berry, elle est close et fermée de murs, bien fossaillée et enrichie de tours et de deux porteaux, fort haute, contenant de circuit environ six arpens de terre », écrit Jean Chaumeau, en 1566.

Comme en témoignent les écrits de Louis Raynal, Gaspard Thaumais de La Thaumassière, Jean-Baptiste-Emile Tausserat et Alphonse Buhot de Kersers, elle a eu à subir plusieurs assauts et sièges, à travers les siècles.

### *Richard Cœur de Lion (1157-1199)*

En 1196, le roi d'Angleterre, duc de Normandie et d'Aquitaine, Richard Cœur de Lion, « enlève Lury, détruit son vieux château appuyé à l'une des portes », avant de prendre Vierzon, note Jean-Baptiste-Emile Tausserat.

« On peut croire que ses fortifications ne consistaient alors que dans la motte des marais surmontés d'ouvrages de bois », estime Alphonse Buhot de Kersers, pour qui « aussitôt le conquérant éloigné, on dut procéder à des fortifications plus sérieuses et à la construction de murs et de portes en pierre qui subsistent en partie (tout au moins quant à ses bases). Ces murs existaient en 1213, lorsque Hervé Ier de Vierzon affranchit les habitants. L'acte de franchise nous apprend même que, dès lors, la population avait débordé hors de cette enceinte ».

### *Le Prince Noir (1330-1376)*

En pleine guerre de Cent ans, à l'occasion d'une funeste chevauchée entamée à Bordeaux le 3 août 1356, et après avoir tenté, en vain, de prendre Bourges, et avant de conquérir Vierzon, où il massacre la garnison, la cité de Lury est pillée et incendiée, vraisemblablement le 28 août 1356, par le prince de Galles Édouard Plantagenêt, plus connu sous le surnom de Prince Noir, assure Alphonse Buhot de Kersers.

Quatre ans après la bataille de Poitiers, le 19 septembre 1356, au cours de laquelle son père le roi Jean II le Bon sera fait prisonnier par les Anglais, le duc Jean, sera apanagé duc de Berry en octobre 1360, et prendra ainsi possession de Lury.

### *Le duc Jean de Berry (1340-1416)*

L'influence de familles locales auprès du duc Jean « fut sans doute une des causes qui déterminèrent ce prince à rétablir le château de Lury ruiné par les invasions », écrit Jean-Baptiste-Emile Tausserat, à partir d'éléments rapportés par Gaspard Thaumas de La Thaumassière. « Un château dont il reste quelques vestiges », note Alphonse Buhot de Kersers, en ajoutant que « Jean de Berry, en 1412, fit don de Lury au Chapitre de Bourges qui en devint ainsi seigneur et le garde jusqu'à la Révolution ».

« En 1414, nous renseigne Alphonse Buhot de Kersers, des réparations furent faites au château de Lury ; un sieur Dauphin, tailleur de pierres, en fut chargé ».

### *Pendant la Réforme (XVI<sup>e</sup> siècle)*

Lury, cité catholique, « placée sur la route d'Issoudun à Vierzon, ligne très fréquentée alors par les gens de guerre des deux partis, souffrit beaucoup pendant ces tristes luttes intestines », écrit Jean-Baptiste-Emile Tausserat. La cité « eut affreusement à souffrir des guerres religieuses au XVI<sup>e</sup> siècle », complète Alphonse Buhot de Kersers.

Ainsi, en 1567, « pour la Saint-Martin d'hiver, détaille Jean-Baptiste-Emile Tausserat, une division de protestants gascons se jeta sur Lury, ravagea le pays, s'empara des blés des chevaux, des bestiaux de toute espèce et laissa les habitants dans la plus affreuse misère ».

L'année suivante, en 1568, « ce fut l'amiral de Coligny et le cardinal de Châtillon qui, en fuyant la Bourgogne sur la Rochelle, s'arrêtèrent avec leurs troupes à Lury et rançonnèrent la ville ainsi que les propriétés des chanoines ». La ville fut « dévastée », selon Alphonse Buhot de Kersers.

### *La Ligue (XVI<sup>e</sup> siècle)*

Vingt ans plus tard, note Jean-Baptiste-Emile Tausserat, alors que les attaques par les ligueurs se multipliaient, les royalistes emmenés par les frères d'Arquian « ne restaient pas inactifs et rendaient coups pour coups. Ils s'emparèrent de Lury (en décembre 1589) qui tenait pour la Ligue, de Reuilly, du château de Lazenay... Des escarmouches semblables continuèrent en 1590, année pendant laquelle Lury eut les honneurs d'un siège en règle ». Un siège particulièrement sanglant, mené par le seigneur de Richemont, l'un des lieutenants de M. de La Châtre.

Ce dernier, « parti de Bourges avec cinq ou six cents chevaux et deux pièces d'artillerie, se fit rejoindre par les compagnies et les capitaines des garnisons de Mehun, Vierzon, Graçay, Dun-le-Roi et, le 27 août 1590, se présenta devant Lury avec un effectif de mille hommes environ ».

« La ville, après quelque résistance, demanda à capituler ; mais il est probable que tout le monde n'était pas d'accord, car le capitaine envoyé pour reconnaître la place fut tué. Richemont tira de ce meurtre une éclatante vengeance, il passa au fil de l'épée une grande partie des assiégés ».

Alphonse Buhot de Kersers parle de « massacre de la garnison du château, au mépris de la capitulation ».

### *Des boulets de canon...*

Jean-Baptiste-Emile Tausserat mentionne qu'on a « trouvé, dans les terrains environnants la demeure de M. Duteil, maire de Lury, des boulets enchaînés, lancés sans doute à cette époque par les canons de la place ; et ce sont probablement les ossements des soldats de la garnison qui furent découverts près du Coudray Cochet », dans les années 1837. « Ils étaient tous enterrés les uns à côté des autres et on reconnaissait parfaitement à leurs dents que la mort les avait surpris à la fleur de l'âge ».

En mai 1591, « reprise par les troupes d'Arquian (royalistes), abandonnée ensuite par elles comme ne présentant pas une résistance suffisante, la pauvre petite ville de Lury finit par être incendiée. »

Une liasse (43<sup>e</sup>, n<sup>o</sup>7) du fonds du Chapitre Saint-Etienne de Bourges, conservée aux Archives départementales du Cher, témoigne d'un « marché passé avec les charpentiers pour reconstruire et réédifier le château de Lury, incendié et ruiné par la guerre des protestants ». « La réparation porta surtout sur les toitures brûlées », précise Alphonse Buhot de Kersers.

La cité de Lury ne sera pas marquée par d'autres soubresauts majeurs jusqu'à la Révolution française, et la première assemblée des citoyens actifs de la commune, réunis le 24 janvier 1790, après la messe, pour constituer la municipalité, et ainsi désigner le premier maire, Jean-Baptiste Gromet, issu d'une « vieille famille du pays », précise Jean-Baptiste-Emile Tausserat. Une autre histoire...

## Les édifices historiques publics et privés



### **Murs et enceinte (patrimoine public et privé)**

Il subsiste encore plusieurs traces bien visibles de l'ancien mur, notamment de part et d'autre de la tour nord, et dans son prolongement, au levant, peu avant l'actuelle gendarmerie, rue du Presbytère. Également au couchant de la tour sud, dans la propriété dite du château de Lury.

Des vestiges de la même enceinte, à l'est, semblent également présents à l'intérieur d'une dépendance, dans la propriété dite du petit Chambord.



Comme l'indique Jean-Baptiste-Emile Tausserat, qui en donna une description assez détaillée, « l'enceinte fortifiée présentant la forme d'un carré dont l'Arnon dessinait l'un des côtés, les murailles, enveloppées de fossés, hautes et hors d'escalles, abritaient le château qui, appuyé à la porte du midi, s'étendait jusqu'à la rivière et formait l'habitation du capitaine de la place ; le prieuré de Saint-Jean et le moulin relevant de l'abbaye Saint-Pierre de Vierzon ; l'église, autrefois simple chapelle du château ; le four banal (il s'élevait sur l'emplacement occupé par la caserne de gendarmerie au XIXe siècle. C'était une des dépendances du château) ; enfin les logements destinés aux juge et sergents, aux hommes d'armes et au matériel de guerre ».

« La ville s'étendait au dehors, dans la direction du nord-est, poursuit-il ; le grand cimetière et l'église, dit-on, se trouvaient sur l'emplacement occupé aujourd'hui par la place du Cygne ».

Sur ce plan publié dans l'ouvrage d'Alphonse Buhot de Kersers, d'après un document de 1778 aux Archives du Cher, on y distingue le donjon à l'angle sud (A) appuyé sur le château (*voir par ailleurs*), sa cour et des bâtiments de service (L) ; la tour sud (F), la tour nord (C) ; l'église romane (R) ; le prieuré de Saint-Jean (G).



Il est indiqué que « l'angle B sur le plan est rentrant mais ça a pu être l'effet d'une démolition de tour d'angle et une déformation assez récente », que « l'angle nord-ouest (D) est coupé » et que vers l'angle sud-est (E), « une construction qui servait, paraît-il, de grange aux chanoines de Bourges est construite sur l'emplacement même des murs ».

L'enceinte, qui n'a jamais été datée avec certitude, semble, selon une

hypothèse avancée par Alphonse Buhot de Kersers, avoir été érigée après l'attaque par Richard Cœur de Lion en 1196.

« On peut croire que ses fortifications ne consistaient alors que dans la motte des marais surmontés d'ouvrages de bois », écrit l'historien, selon lequel « aussitôt le conquérant éloigné, on dut procéder à des fortifications plus sérieuses et à la construction de murs et de portes en pierre qui subsistent en partie. Ces murs existaient en 1213, lorsque Hervé II de Vierzon affranchit les habitants. L'acte de franchise nous apprend même que la population avait débordé hors de cette enceinte ».

« Les murs de la ville ont commencé à être démolis au XVIIe siècle », nous apprend également Alphonse Buhot de Kersers.



### **La porte de ville nord (patrimoine public)**

Restaurée en 1987-1988, sous les conseils de Madame Merceron, architecte des Bâtiments de France, cette porte fortifiée, au nord de la cité, haute de 18,5 mètres et présentant une base carrée de 9 mètres sur 9 mètres, avec une baie ogivale large de 3 mètres, présente une « architecture fort simple », comme le relevait déjà Alphonse Buhot de Kersers, en 1890, en plaçant sa construction « aux premières années du XIIIe siècle ». Plus aucun véhicule ne circulant dessous depuis plus d'un siècle, elle est aujourd'hui en bon état.

« En plan, notait Alphonse Buhot de Kersers, elles donnent un premier mur épais renforcé au pied par un talus saillant, puis la rainure de la herse et une partie vide ; ensuite deux minces saillies, contre lesquelles devait battre la porte ; une partie voûtée d'un berceau ogival, où la porte se déplaçait, enfin la baie intérieure aussi ogivale. Aucune trace de pont-levis ».

La tour avant sa restauration en 1987-1988.



En 1895, le conseil municipal vote l'aménagement, au premier étage, d'une salle avec fenêtres, et l'installation de solives métalliques, supportant un plancher destiné à accueillir les répétitions de la société musicale.

Un escalier métallique a été installé pour y accéder. Une seconde échelle permet de monter sur la terrasse supérieure.





## **La porte de ville sud (patrimoine public)**

Elle présente presque les mêmes caractéristiques que la porte fortifiée nord.

Toutefois, comme le rappelait Alphonse Buhot de Kersers, en 1890, la tour sud est encore « soudée aux courtines ». « Au-dessus du passage est une pièce qui n'était accessible que par le chemin de ronde supérieur des courtines d'où on y pénétrait par des portes qui existent encore ».

Le chemin de ronde, situé dans la propriété du château de Lury, s'élève à six mètres de hauteur.

Selon Alphonse Buhot de Kersers, les deux tours devaient être couronnées d'un « simple toit pyramidal » et le chemin de ronde également « couvert ». Tant et si bien, précise-t-il, qu'en « joignant à cette élévation le pied

plongeant dans le fossé, de deux à trois mètres, on arrive à une élévation de dix à onze mètres, hors d'échelle, comme dit Chaumeau ».

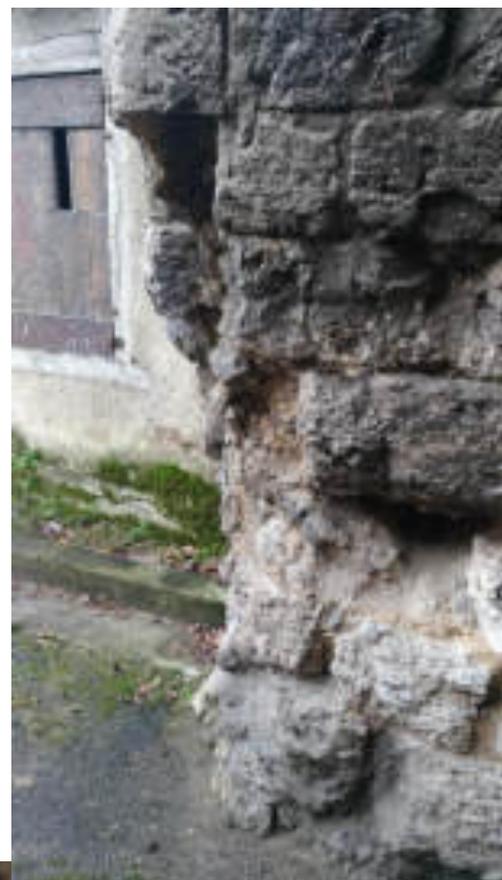
Au premier étage de cette porte de ville, se situait la prison de la ville. Sur la porte d'entrée, on peut encore y lire l'inscription suivante :

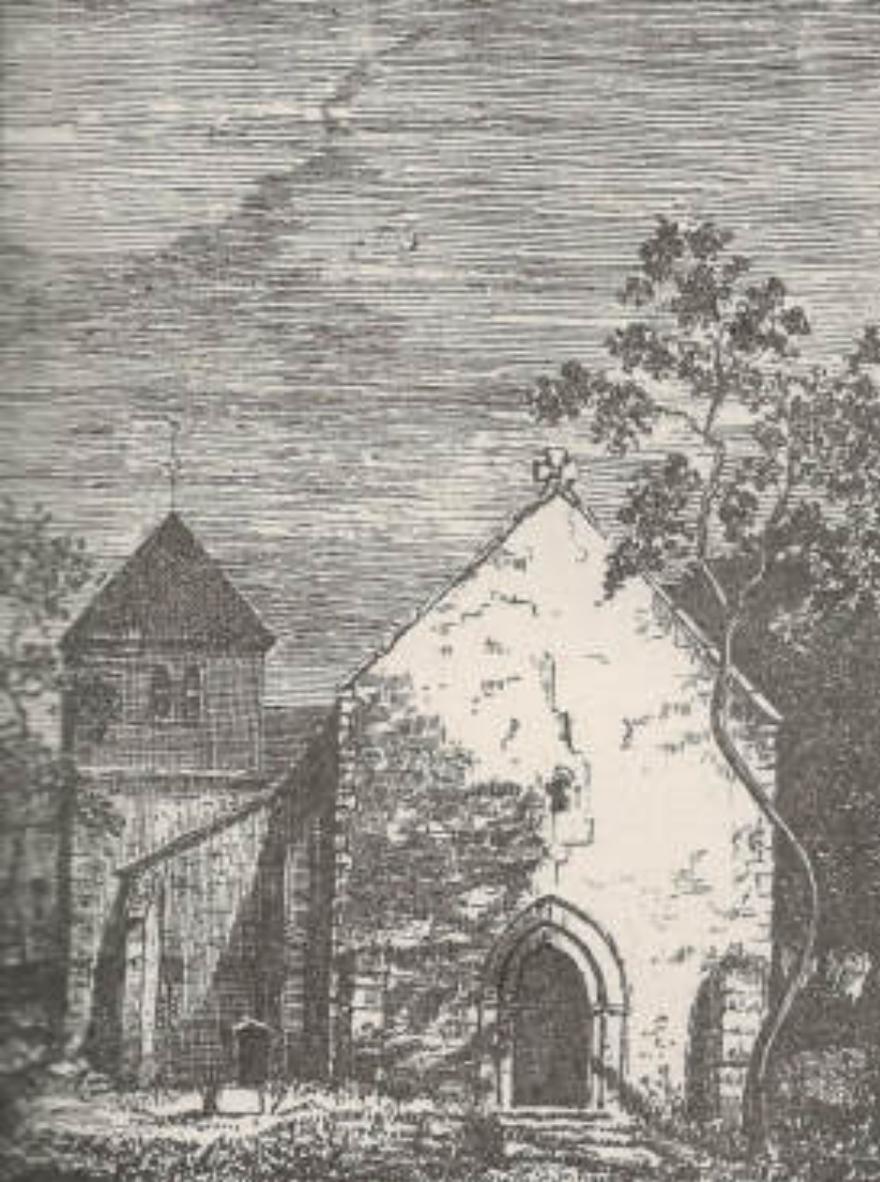


1728  
JEAN POITTEVIN  
CAVLE DU REGIMANT  
DE CHIPIE EN GARN  
ISON A REVLIE A  
CONDVI PAR QUATTRE  
CAVLE EN PRISON A CE  
LIEU A LVRIE



*Ces photographies, prises dans le courant de l'année 2019, témoignent de l'état de dégradation de la base de la tour sud :*





## **L'ancienne église romane (patrimoine public)**

Evoquée pour la première fois dans la bulle du pape Callixte II, de 1120, intégrée au Cartulaire de l'abbaye de Vierzon, conservé à la Bibliothèque nationale de France, l'église paroissiale Saint-Paul aurait été édifiée au XI<sup>e</sup> siècle.

Désaffectée au XIX<sup>e</sup> siècle, l'église a été remaniée à plusieurs reprises au fil du temps, notamment après l'assaut des Anglais en 1196.

Présentant d'intéressantes fresques, dont une Vierge à l'Enfant, ainsi que les armoiries de familles locales, cet édifice a failli disparaître après la démolition de sa nef et du porche le 28 février 1877, du fait de son état de délabrement. En 1852,

on pouvait encore y voir des peintures murales représentant huit croix de consécration, selon les observations retranscrites dans les Mémoires de la Société historique du Cher, en 1876 ; des croix badigeonnées en 1868, selon Alphonse Buhot de Kersers, qui dateraient du XV<sup>e</sup> siècle après une reconstruction de l'église.

Jean-Baptiste-Emile Tausserat écrit que l'ancienne église de Lury mesurait 20,82 mètres sur 5,44 mètres.

Selon l'historien, « le clocher, placé sur le côté nord de la nef, la petite fenêtre romane ouverte au-dessus du maître-autel, les fenêtres en plein cintre allongé du chœur, enfin les deux petites fenêtres plein cintre de la chapelle dite de Coulanges, permettent de fixer l'époque de ces constructions au XI<sup>e</sup> siècle ».

« Dans la partie abattue, plusieurs des ouvertures, telles que le portail et la grande fenêtre du midi, avaient la forme ogivale ; d'autres, de différentes grandeurs mais généralement fort petites, étaient romanes ».

« Près des fonts baptismaux, poursuit Jean-Baptiste-Emile Tausserat, on pouvait lire, avant la démolition du 28 février 1877, l'inscription suivante qui devait donner la date d'une restauration importante :

EN L'AN DE GRACE 1527  
LE JOUR DE SAINT-PIERRE-LES-LIENS  
M.  
FIT EDIFIER L'EGLISE CEANS

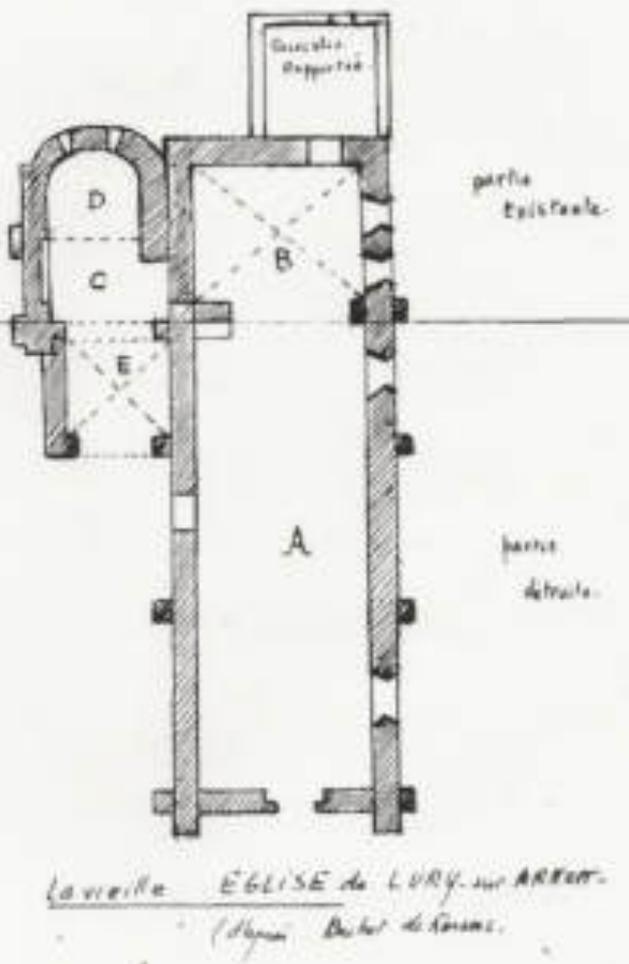
(...) A partir du 26 mai 1866, jour de la consécration de la nouvelle église, déplore l'historien, notre petit monument, dont la destruction fut alors décidée, a été entièrement abandonné à lui-même, sans réparation d'aucune sorte et si on n'en avait vendu les matériaux, le temps seul aurait fait disparaître à bref délai l'un des restes les plus curieux du vieux Lury ».

Toujours selon Jean-Baptiste-Emile Tausserat, avant 1850, « on pouvait voir, dans la chapelle dite de Coulanges, un autel consistant en un énorme massif de maçonnerie très-matériel, qui montait jusqu'aux petites fenêtres romanes ; cet autel fut démoli par le curé Brunet et dans l'intérieur on trouva un corps dont les restes ont été enterrés sur place ». Un temps, il fut question que ce corps puisse être celui de Catherine de France, comtesse de Monpensier, sœur du duc Jean de Berry, dont il était dit qu'elle avait été inhumée à Lury. Une hypothèse finalement contredite, puisqu'elle aurait été inhumée en la cathédrale de Bourges.

La nef, rapporte Alphonse Buhot de Kersers, « avait gardé une porte occidentale de plein-cintre à double retraite, accostée de colonnes sans chapiteau ; l'archivolte était encadrée d'un larmier. Elle n'existe plus ».

Un remarquable tabernacle et des Tables de la Loi, très anciens, avaient été déposés au château en 1877, alors propriété de la famille de Bacquencourt, puis des Labonne, avant d'être donnés à la commune en octobre 2020 (*photos ci-dessous*).





- A : la nef détruite le 28 février 1877
- B : le chœur, dit chapelle du duc Jean
- C : la tour du clocher
- D : la chapelle seigneuriale dite de Coulanges
- E : le porche détruit le 28 février 1877

Alphonse Buhot de Kersers écrit également que « la tour du clocher était placée au côté nord du chœur, une disposition latérale qui convenait à une très haute époque, antérieure en général au milieu du XI<sup>e</sup> siècle. Cette tour qui existe encore, est en effet maintenue par des contreforts d'une très faible saillie, autre signe d'ancienneté. Elle est précédée d'une petite absidiole ronde à l'est, éclairée de deux fenêtres et renforcée au milieu du chevet par une colonne extérieure, et qui était la chapelle seigneuriale de Coulange(s) ; les sommets sont très altérés ».

« La tour qui formait l'entrée usuelle de l'église a été voûtée au XV<sup>e</sup> siècle sur nervure de profil évidé. Elle était précédée d'un petit porche ou narthex, voûté de même, démoli comme la nef ».

Enfin, autre description fidèle : « Le chœur est carré ; ses voûtes sont établies sur nervures : on le nommait chapelle du duc Jean et, en effet, on peut croire que les voûtes remontent à cette époque et qu'elles auront été refaites après les désastres du XIV<sup>e</sup> siècle qui auront détruit les voûtes primitives et probablement l'abside circulaire qui le terminait à l'est ».

Seule une campagne de fouilles archéologiques permettrait de le démontrer.



Laissée à l'abandon à partir de 1866, l'église était déjà en très mauvais état en 1823, année où il fut constaté que le pignon ouest, où se trouvait la porte d'entrée, avait perdu son aplomb et menaçait ruine. A l'époque, l'édifice accueillait également les paroissiens de Chéry, Cerbois et Méreau. Plusieurs réparations sont engagées. En 1840, le conseil étudie un projet de construction d'une chapelle pour agrandir l'église, mais le débat en vient à cette conclusion, au milieu des années 1860 : mieux vaut la délaissier pour un nouveau lieu de culte.



L'église romane est négligée jusqu'à ce que le conseil municipal décide, le 9 novembre 1876, par 6 voix contre 5, de démolir la nef et le porche, et d'en vendre les matériaux. Chose faite le 28 février 1877.

L'édifice faillit être transformé en justice de Paix, dès 1873, mais également en halle à grains, en 1879, puis servit d'entrepôt pour la pompe à incendie, le corbillard et fut louée à des particuliers comme garage. Une lente agonie.

L'effondrement de la toiture derrière le clocher, en août 1972, va susciter une vive émotion.

La presse parle alors de « chef d'œuvre en péril ». Tuiles et ardoises menacent de tomber. Des arbres poussent à travers la toiture, dans les murs. Un vrai spectacle de désolation. Il y a urgence à agir.

En septembre 1974, une rencontre informelle a lieu avec le maire Pierre Rouzeau qui, malgré une proposition d'achat, se montre catégorique, il a l'intention de faire « tout abattre, de ne rien conserver et de tout déposer en décharges ». Des propos inacceptables qui vont susciter la mobilisation d'habitants.

Ainsi, à la faveur d'une rencontre avec le nouveau maire Jacques Vidal, élu en 1977, l'espoir renaît. Il soutient la démarche.

Une réunion publique, animée, entre autres, par Jacques Lelièvre, notaire à Bourges et propriétaire à Lury, organisée le 16 décembre 1978, au Foyer rural, rassemble 200 personnes. Devant ses administrés, le maire Jacques Vidal se déclare « sensible personnellement à la ruine de l'église » et estime que la restauration de cet élément du patrimoine privé de la commune est possible.

L'association des Amis de Lury est fondée, sous l'égide de la Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France.

Grâce à la mobilisation des adhérents de l'association, et tout particulièrement de son dévoué président Jacques Lelièvre (ils n'obtiennent qu'une faible subvention, de l'Etat, accordée en décembre 1980 et versée en janvier 1985, et doivent financer certaines avances sur leurs fonds personnels), le chantier est lancé.

A partir du 17 mai 1982 avec la dépose du coq en cuivre, par l'entrepreneur berruyer Hugues Hémerly, débutent des travaux de maçonnerie, de charpente et de couverture. Ils se poursuivront tant bien que mal jusqu'en 1985, selon les finances de l'association.



Campagne de travaux en 1982-1983 :

**Mardi 18 mai 1982**



*L'entrepreneur berruyer  
Hugues Hémerly*



**19 mai 1982**



**26 mai 1982**



**30 mai et**

**24 juin 1982**



**26 juillet 1982**



Le monument est sauvé ! Mais pas restauré pour autant... D'autant que le chantier, exécuté par les entreprises Jacquet (maçonnerie), Lefèvre (charpente) et Hémery (couverture), sans compter l'intervention de bénévoles, est marqué par un incident : « la grosse poutre d'entrait (sur laquelle a reposé toute la charpente au-dessus du chœur) est posée sur la pierre clef de voûte du XIIIe siècle, en bon état, recevant la croisée des quatre ogives », selon les conclusions de Jacques Lelièvre, qui observe des « éclats en mi-parcours sur trois des quatre ogives du chœur ».



*L'église restaurée en 1985*

Entre temps, en novembre 1982, le conseil municipal, présidé par le maire Yves Chaumeau depuis 1979, approuve le prêt de l'église à l'association des Amis de Lury-sur-Arnon. Et ce, par un bail emphytéotique d'une durée de 99 ans, déposé par devant notaire en décembre 1982, et finalisé en mars 1983.

Après cette campagne de travaux, l'église sera ouverte au public le 5 juillet 1985 pour accueillir plus ou moins régulièrement des expositions. Et ce, jusqu'à la fermeture de l'édifice au public, « pour des raisons de sécurité », par arrêté du maire Yves Chaumeau du 7 mai 1999, « l'association Les Amis de Lury-sur-Arnon ayant fait part de son inquiétude sur l'état des voûtes ».

Depuis lors, malgré le combat acharné de Jacques Lelièvre (*en photo*), jusqu'à son décès en novembre 2014, et la dissolution de l'association, pour espérer l'obtention d'un financement public de la restauration extérieure et intérieure de l'édifice, les pouvoirs publics locaux ne s'empareront pas du dossier. Malgré quelques louables intentions.



Pire, au printemps 2008, des poubelles de tri sélectif de la communauté de communes sont installées dans l'église très dégradée. Et ce, par une convention de mise à disposition à la communauté de communes par la commune, qui n'a jamais cessé d'être propriétaire des murs ; une convention certainement illégale en raison de l'existence du bail emphytéotique accordé à l'association.

Après l'intervention de passionnés du patrimoine au printemps 2019, et grâce à la détermination de Sophie BERTRAND, alors présidente de la Communauté de communes Cœur de Berry, ces poubelles ont enfin été retirées de l'église.

Fait notable, à l'automne 1986, au cours de fouilles non autorisées, réalisées par deux membres de l'ancienne association des Amis de Lury et environs dans le sol de la chapelle absidiale, furent découverts par hasard quarante-neuf fragments de pierre composant une Vierge de pitié, du début du XVe siècle (*en photo ; lire par ailleurs*).

La Piéta de Lury est alors considérée comme d'un « très grand intérêt archéologique et historique », écrit Alain Ferdière, directeur de la circonscription des Antiquités historiques du Centre, à la direction régionale des affaires culturelles (DRAC), dans un courrier du 18 février 1987.



La DRAC s'offusque, à juste titre, que des fouilles clandestines aient pu être entreprises, et exige la fermeture de la chapelle et la pose d'une bâche à titre conservatoire. Ces éléments, complétés du coq du clocher en cuivre (*aujourd'hui en mairie*), seront déposés le 12 mars 1987 au Musée du Berry, à Bourges.

Par ailleurs, des morceaux d'os, de verreries et de poteries découverts également à cette occasion, seront déposés dans les mois qui suivent par les auteurs des fouilles à la circonscription des Antiquités historiques du Centre, à Orléans.

Dans un courrier du 1<sup>er</sup> avril 1988, Michel Clément, directeur de la circonscription des Antiquités historiques du Centre, confirme que de nouvelles fouilles, réglementaires cette fois, devaient avoir lieu, mais indique que leur réalisation n'étant « pas envisageable dans des délais raisonnables », l'association devra reboucher l'excavation.

Aucune fouille n'a malheureusement été engagée depuis. Ce qui est fort dommage pour une meilleure connaissance scientifique des lieux et de ce qu'ils recelaient. Au passage, le projet de dallage envisagé par l'association est tombé aux oubliettes.

Quant à la Piéta de Lury (95 centimètres de hauteur), inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques le 14 novembre 1990, elle sera restaurée seulement en 1998 et exposée pour la première fois en octobre 2000, au Musée du Berry, à Bourges, où elle est désormais en réserve (*par une convention de dépôt de la municipalité de Lury qui en reste propriétaire*).

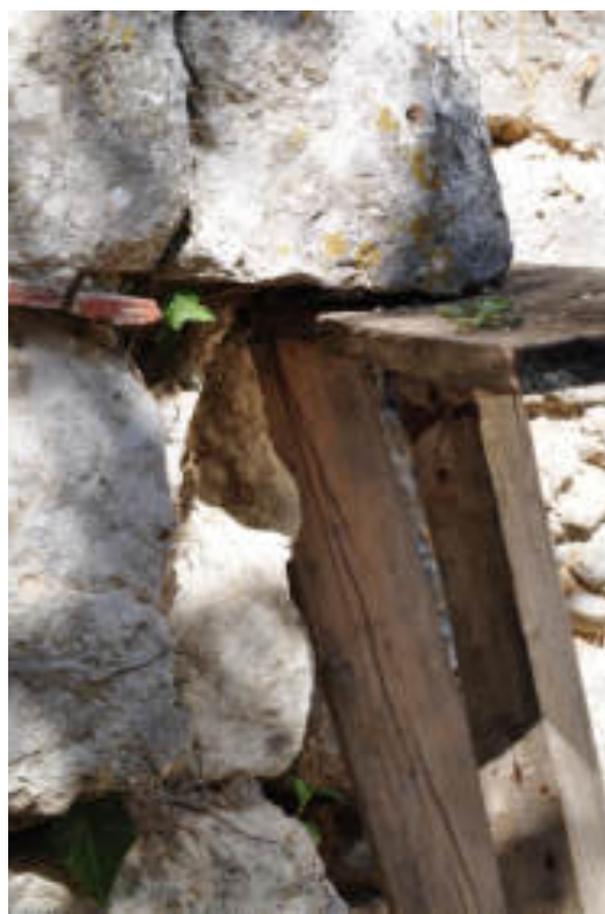
Depuis la campagne de travaux au début des années 1980, les dégradations à l'intérieur de l'édifice ont été grandissantes, aggravées par plusieurs sécheresses. Les fissures s'accroissent dès 1986, des lézardes apparaissent, de nombreuses voûtes s'effritent. Depuis lors, l'état dégradé n'a fait que s'amplifier, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, menaçant les fresques, notamment la Vierge à l'Enfant.

A l'arrière de la sacristie, à l'est, un contrefort dévoile un état inquiétant nécessitant une intervention urgente.

Par ailleurs, le pignon ouest, celui sur lequel était appuyée la nef avant 1877, se désolidarise de la chapelle du duc Jean.

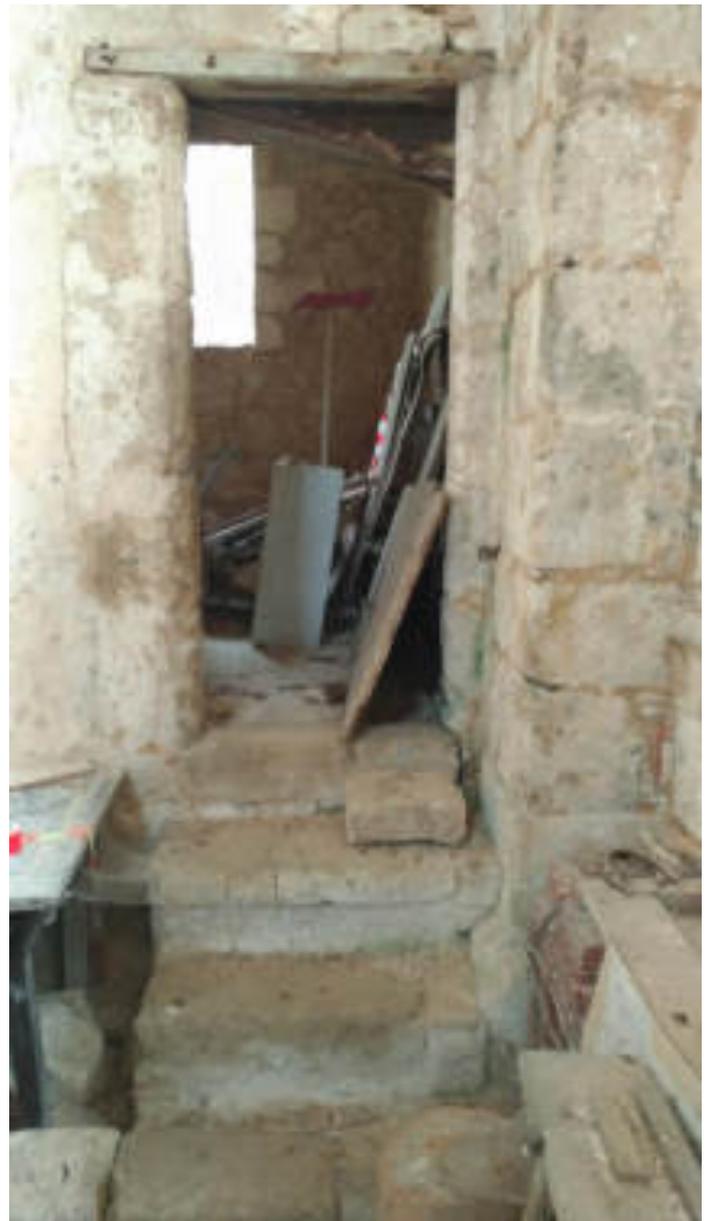
Afin de sauvegarder l'église Saint-Paul dans le patrimoine communal, et d'espérer la rouvrir un jour au public, notamment comme lieu d'expositions culturelles, une campagne de restauration est désormais indispensable dans les meilleurs délais.

*Ces photographies, prises dans le courant de l'année 2019, témoignent de l'état de dégradation de l'église romane :*

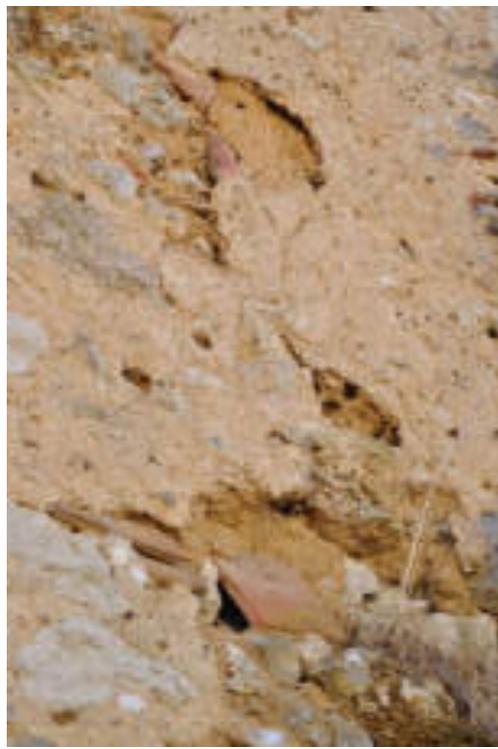
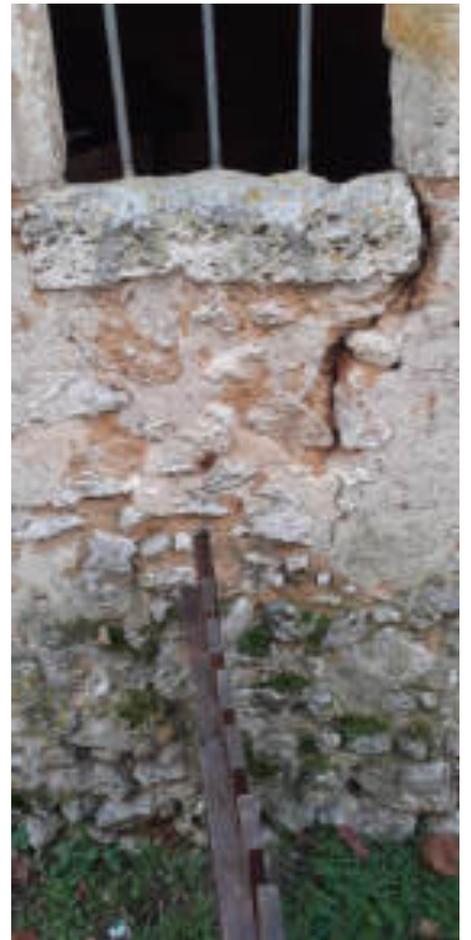












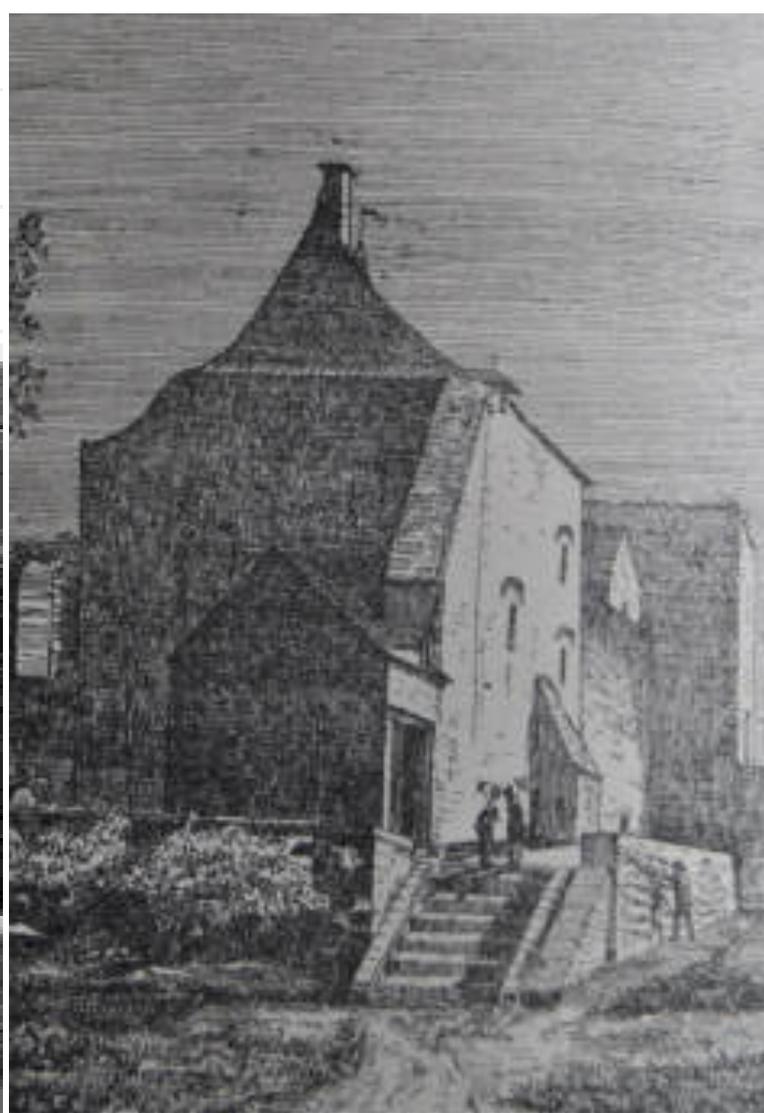
## Le château de Lury (privé)

Un château primitif, en bois, devant dater des invasions normandes, se situait entre l'emplacement actuel de la vieille église, une partie de la cour de la ferme et la tour sud. Il fut détruit en 1196, lors du passage de Richard Cœur de Lion.

Dans les années 1900, assure l'historien local Pierre Verrier, dans un ouvrage manuscrit, on voyait encore une « vieille fondation du mur, en biais par rapport à la direction des remparts », visible aussi « dans la cour de la ferme au sud-est de l'église ».

Reconstruite vers 1200, la cité luroise est affranchie en avril 1213 par le seigneur Hervé II, qui possédait les terres de Vierzon et de Lury. Il est possible que cet affranchissement soit la contrepartie du travail de construction d'un nouveau château et de ses murailles.

A nouveau détruit en 1356, puis pendant les guerres de la Réforme et de la Ligue, le château se rapproche de son emplacement actuel, accolé au donjon (*en photo*), près de la rivière. En 1566, Jean Chaumeau en donne cette description : « A côté



de la ville, regardant le midi, il y a un fort beau château clos et environné de hautes murailles qui sont hors d'eschelles et de fossés pleins d'eau, au pied duquel passe la rivière ». Et d'évoquer aussi « pour la défense, une grosse tour tenant au corps de logis que l'on appelle vulgairement le donjon. Toutefois le chastel est de petit volume et n'a qu'une porte ou entrée ».

Ravagé lors de l'attaque de mai 1591, et incendié pour une raison inconnue en 1617, le château est reconstruit sur la muraille, à l'emplacement de l'actuelle cour d'honneur. C'est son emplacement actuel.



En 1736, comme le rapporte Jean-Baptiste-Emile Tausserat, il comprend « un corps de logis, pavillon, chambres, salle, cuisines, cave, greniers, le tout couvert d'ardoises et entouré de fossés de grands murs ; auditoire pour rendre la justice, prison, grange, écurie, cour renfermée de murailles et d'un fossé du côté de la campagne, avec terrasse le long des murs du château ».

En 1793, la propriété est vendue comme bien national, avec ses dépendances, à Auguste Jacques Carpentier. Se succèdent les familles Romieu, Bacquencourt et Labonne.

Ambassadeur de France, Eirik Labonne (1888-1971), très attaché à son fief de Lury, aimait à dire qu'il venait y « confronter ses idées révolutionnaires à la pérennité des vieilles pierres ».

## Le prieuré de Saint-Jean (privé)

Restauré dans les années 2010, le prieuré de Saint-Jean, dont l'existence est attestée au XVe siècle, avec sa dépendance dite du moulin de la ville, dépendait de l'abbaye Saint-Pierre de Vierzon. Comme l'écrivait Alphonse Buhot de Kersers, l'ancien prieuré « n'a conservé qu'une fenêtre ogivale dans le pignon occidental de sa chapelle ».



Dans son manuscrit, Pierre Verrier, tout en rappelant que la propriété appartenait au juge Belleau, précise que « l'ancienne chapelle a été distribuée en chambres et cuisine ». « L'autel de cette chapelle était à la place de la cheminée de la cuisine et un cercueil en pierre (peut-être celui du fondateur du prieuré) contenant un squelette d'un homme de haute taille, placé à quelque distance de l'autel, a été enlevé. »

La propriété fut vendue comme bien national.



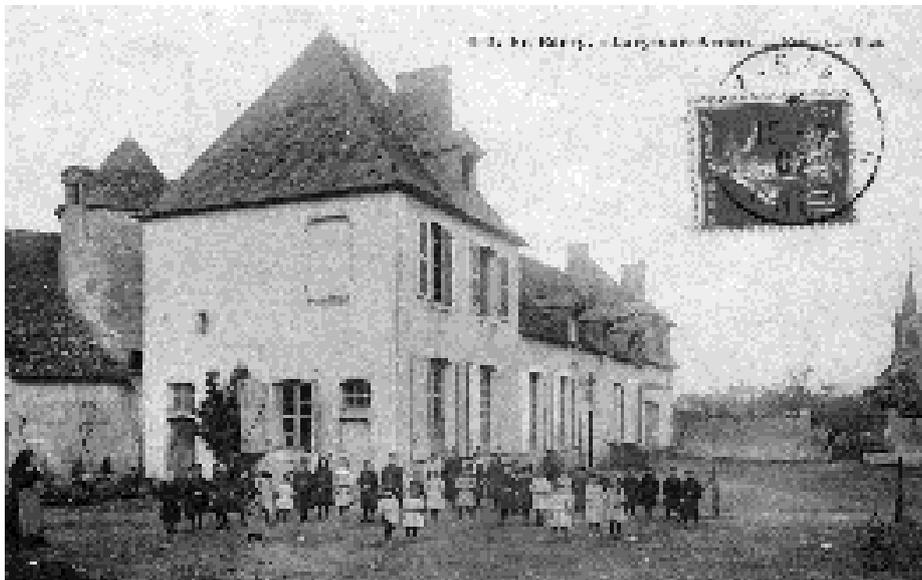
LUNY-SUR-ARNON (Cher) — Mairie de St-Jean  
Elika Mircea, 2000/2001

## Le petit Chambord (privé)

Située à l'est de la cité, cette demeure a été édifée au XVIII<sup>e</sup> siècle par les Vénérables chanoines du chapitre Saint-Etienne de Bourges, en même temps que la grange du Chambord (*en photo ci-dessous*), à la spectaculaire charpente et au toit à la Mansart.

Dans un joli parc, cette résidence, comportant un corps principal de logis, avec de belles pièces, des chambres en alcôve, des cheminées et boiseries, a manifestement été édifée en s'appuyant sur un logis plus ancien, à deux étages, au sud.

La propriété a accueilli une école publique de filles de l'automne 1902 à l'été 1910 (*voir carte postale ci-dessous*), ainsi qu'une école dite enfantine à partir de janvier 1903.



Le petit Chambord entre 1903 et 1910

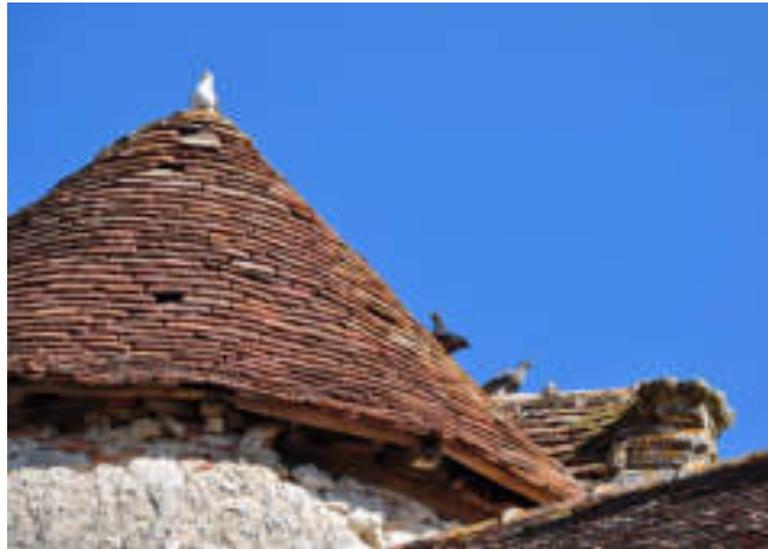


La Grange du Chambord

## Le pigeonnier (privé)

Situé entre l'église romane et l'ancienne résidence des chanoines de Bourges (*voir la carte postale, page précédente*), dont il dépendait, ce pigeonnier présente un bel état de conservation, notamment ses niches à l'intérieur.

Daté de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, il aurait été construit par les chanoines du Chapitre Saint-Etienne de Bourges. Il est orné, à son sommet, d'un ravissant pigeon en faïence de Nevers



## Maisons à colombages (privé)

Enfin, deux maisons à colombages, remarquables, méritent d'être soulignées.

Elles sont situées de part et d'autre de la porte de ville sud. La première, devenue maison d'habitation, après avoir été une auberge, daterait du XVII<sup>e</sup> siècle ; la seconde, qui permet d'accéder au chemin de ronde et à la tour, présente une architecture qui mériterait une étude détaillée.

Sources : Histoire de Berry, par Jean Chaumeau (1566) ; Histoire de Berry, par Gaspard Thaumas de la Thaumassière (1689) ; Chroniques de la châtellenie de Lury, par Jean-Baptiste-Emile Tausserat (1877) ; Histoire et statistique monumentale du département du Cher, canton de Lury (21<sup>e</sup> fascicule), par Alphonse Buhot de Kersers (1890) ; manuscrit de Pierre Verrier (1914) ; archives M. Bertrand ; archives Amis de Lury / Jacques Lelièvre ; archives Cédric Gourin ; archives photos F.M.-C. et C.G.

Reproduction interdite sans autorisation de l'auteur.

# ANNEXES - 4 pages

Source : Direction régionale de l'Environnement Centre-Val de Loire

[http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Sites/18/SI\\_vieux\\_village\\_de\\_lury\\_sur\\_arnon.pdf](http://www.donnees.centre.developpement-durable.gouv.fr/Zonages-Nature-pdf/Sites/18/SI_vieux_village_de_lury_sur_arnon.pdf)

## FICHE 12

## Le vieux village de Lury-sur-Arnon

Commune : Lury-sur-Arnon

Statut : site inscrit le 28 octobre 1975

Superficie : 3 hectares

Accès public



Entrée sud du vieux village (depuis C. D. 938, hors site)



Délimitation du périmètre inscrit du vieux village de Lury-sur-Arnon

## Motifs de l'inscription

L'origine de la protection du site relève d'une volonté municipale de restaurer l'ancienne église :

« (...) la commune de Lury-sur-Amon aurait manifesté l'intention d'entreprendre une opération de sauvetage des vestiges remontant au 11<sup>ème</sup> siècle des charpentes et couvertures de l'ancienne église. (...) Il est demandé que cette ancienne église et ses abords soient proposés pour être inscrits à l'inventaire des sites. »

Place de l'ancienne église Saint-Paul



L'inscription du vieux village qui est finalement retenue se justifie :

« L'avantage de retenir l'ensemble du village dans ce nouveau périmètre de protection est motivé à la fois sur le plan historique puisque le vieux village conserve encore de nos jours beaucoup d'édifices témoins de la vie du village au Moyen Âge, et en même temps sur le plan archéologique et architectural, puisque ces édifices heureusement fort peu dénaturés de nos jours, subsistent encore pour la plupart. »

« (...) Il apparaît qu'il est très opportun d'englober l'ensemble du vieux village de Lury dans le périmètre proposé (...) en vue d'une protection sée, l'on se trouve en effet en présence d'un des rares villages du département qui a conservé sous son ancienne église, la plupart des édifices pouvant encore témoigner de nos jours de son organisation et de sa vie au Moyen Âge. »<sup>1</sup>

## Identité et état des lieux

L'ancien village fortifié au début du 13<sup>ème</sup> siècle a été construit sur la rive droite de l'Amon, celle-ci s'élevant suffisamment élevée pour mettre hors d'eau la plus grande partie des constructions au moment des crues.



Partie fortifiée au Nord du vieux village, rénovée et intégrée à la circulation automobile

Maisonnée adossée à un pigeonnier (fin 17<sup>ème</sup> siècle)

Le bâti du vieux village se distribue selon un schéma assez lâche, sans plan rigoureux, de part et d'autre de la rue principale (C. D. n° 918 de Verzon à La Châtre par Issoudun). A l'Ouest, les abords de l'Amon sont verdoyants et ponctués de maisons rurales traditionnelles aux volumes et aux styles variés.

Des anciennes fortifications, il ne reste que deux portes fortifiées (11<sup>ème</sup> siècle), aménagées dans des tours carrées, disposées au Nord et au Sud à chaque extrémité du village. La première de ces tours est accolée à une belle demeure du 17<sup>ème</sup> siècle, la seconde s'appuie sur un vestige de l'ancien rempart qui rejoint le château.

<sup>1</sup> In CDSP du 14 mai 1974, le Président, p 7.

<sup>2</sup> Id, p 8.

Ce dernier a été reconstruit au 17<sup>ème</sup> siècle et garde des vestiges de l'enceinte dont une tour d'angle.

Peu de maisons conservent leurs caractères architecturaux d'origine puisque de nombreuses restaurations plus ou moins réussies ont été effectuées depuis une cinquantaine d'années. Elles ont contribué à la banalisation du paysage bâti.

Un certain nombre d'habitations désaffectées s'intercalent dans le plan bâti.

Vieille demeure inhabitée. C. D. 918



Sur une petite place plantée de deux tilleuls et d'un vieux marronnier s'élève l'ancienne église romane Saint-Paul (11<sup>ème</sup> et 12<sup>ème</sup> siècles) dont il ne reste que le chœur et le clocher. Depuis 1973, les restaurations n'ont porté que sur la couverture de l'édifice et l'état actuel des murs est déplorable. Il menace assurément de s'effondrer tant certains appuis sont dégradés. Le projet de démolition déjà proposé en 1978<sup>1</sup> reste malheureusement envisageable pour assurer la sécurité publique aux abords de l'ancienne église.

Les espaces publics doivent faire l'objet d'une attention spécifique : les voies de circulation, les chemins piétonniers, les places participent autant au paysage que les bâtiments privés. Sur ce point, l'entrée dans le village par le Sud est soignée avec un massif fleuri et une végétation bien maîtrisée qui valorise l'enceinte bâtie et la porte d'accès.



Habitations H. L. M. à la Grange du Chambord (fin 17<sup>ème</sup> siècle), Vues depuis la Rue du Chambord (limite est du site inscrit)

### Enjeux et orientations pour la gestion

Le site de Lury-sur-Arnon dispose d'un réel patrimoine architectural mais son état d'ensemble est peu satisfaisant, autant pour les édifices remarquables que pour les constructions plus traditionnelles.

L'objectif de l'inscription est de prévenir les réhabilitations inappropriées et de surveiller les démolitions dont l'incidence paysagère pourrait être regrettable et comme pour beaucoup de sites inscrits, le vieux village de Lury-sur-Arnon est dévalorisé par une somme de détails auxquels les acteurs locaux n'ont peut-être pas été sensibilisés.

Dans l'idée d'une communication constructive, la situation n'est pas irréversible puisque des réhabilitations réussies, notamment celle de l'ancienne grange Rue du Chambord, peuvent avoir un effet d'entraînement sur les autres propriétaires.

De plus, le vieux village bénéficie déjà avec son contournement routier (Rue du Chambord) d'un avantage majeur qui limite le trafic dans le site inscrit et assure une certaine tranquillité du cadre de vie. Cela n'a pas empêché que la porte sud soit dégradée par le passage de véhicules.



Ferme dite « de la Ville »

<sup>1</sup> In: CDSPR, Procès verbal de la réunion du 12 septembre 1978, p 9 et 10.

Vierge de pitié.

*Vierge de pitié*

*Début du XV<sup>e</sup> siècle*

*Pierre, restes de polychromie et de dorure*

*H. 0,95 ; L. 0,82 ; P. 0,48 m*

*Découverte en 1986 dans le sol de l'ancienne église Saint-Paul de Lury-sur-Arnon*

*Inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques, 14.11.1990*

*Dépôt de la municipalité de Lury-sur-Arnon au musée du Berry, 1999*

*Inv. D. 987.2.1*

La Vierge de pitié de Lury-sur-Arnon allie une simplicité rigoureuse des volumes à des détails d'une grande sensibilité, et dégage une impression d'équilibre et de douceur. Le Christ étant privé de ses jambes, au-delà des genoux, l'œuvre forme comme une croix, dont la partie verticale est la Vierge, tandis que le corps du Christ détermine l'horizontale. La flexion des cous de la Mère et du Fils adoucit ce schéma. Très retenu, le corps du Christ est modelé en volumes tendus, comme les Christs des environs de 1400 (Christ au tombeau des Annonciades de Langres, Christ de la Vierge de pitié de Francfort). La couronne d'épines, simple torsade de deux fois deux brins, est scandée de trous, destinés à des épines rapportées, sans doute en bois. Le visage du Christ est paisible, comme endormi dans l'attente de la Résurrection. Celui de Marie, très mutilé, a gardé de beaux yeux tristes, légèrement contractés par la douleur. Les drapés sont d'une grande diversité et de belle venue : la banquette qui sert de siège à la Vierge est recouverte d'une étoffe rouge aux plis amples et tombants, tandis que le rythme des drapés du manteau en partie basse fait alterner de grands plis souples en U, entre les genoux, et une multitude de petits cornets, sur les côtés, ainsi que des bords sinueux, quasi floraux, sous la tête de Jésus. Sur le buste, le manteau voile forme un motif de croisement, dont la perception à l'origine était certainement différente, en raison de la présence à l'origine de deux pans de voile encadrant le visage.

Par sa douceur, par ses drapés tantôt amples, tantôt nerveux, par son type, l'œuvre s'inscrit manifestement dans le courant du "gothique international", illustré en Berry par les sculptures commandées par Jean de Berry aux imagiers de sa cour. Pourtant, le répertoire des drapés des prophètes de la Sainte-Chapelle n'offre que peu de rapprochements vraiment probants : dans les zones calmes de l'arrière, on retrouve les mêmes "becs", cassant les plis tombant sous les épaules, et le prophète de l'ancienne collection Hutinel a aussi un drapé croisé sur la poitrine, mais l'ensemble des drapés des prophètes a plus de tension que les plis moelleux des vêtements de la Vierge de Lury-sur-Arnon. Quelques sculptures de Vierge à l'Enfant, datant de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle ou du début du XV<sup>e</sup> siècle et conservées dans la région peuvent être examinées, pour comparaison : la Vierge acéphale de l'église d'Oizon (Cher) offre des drapés plus mélodieux, tandis que celles de Vorly (Cher) et de Cornusse (Cher) ont des plis amples. C'est peut-être dans l'Indre, à Saint-Aubin et à Sainte-Fauste, qu'on retrouve l'alliance d'ampleur et de minutie qui caractérise la Vierge de Lury-sur-Arnon. Le visage de la Vierge à l'Enfant de Sainte-Fauste, plus impassible, n'est pas très différent de celui de la Vierge de Lury. La petite Vierge assise, avec l'Enfant écrivant, conservée au musée de Cleveland, et attribuée au val de Loire, offre des similitudes par son visage ovale et charnu, mais l'ensemble du drapé est plus onctueux, avec un peu la même façon d'amortir les plis au-dessus du pied gauche. La rareté de ces points de comparaison ne permet pas de regroupement décisif, et l'auteur de la Vierge de Lury-sur-Arnon reste dans l'anonymat des sculpteurs actifs en Berry au début du XV<sup>e</sup> siècle.